

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Planification financière et services-conseils	No SD SD-2023-4181						
OBJET	Recommander au conseil de prendre acte des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2021							
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2023-09-13 Date CM souhaitée : 2023-10-03								
Demande d'achat : Non CT requis : Non								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-07-13</td> <td>CM-20220713-699</td> <td>ÉTATS FINANCIERS - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL - ANNÉE 2020</td> </tr> </table> <u>Résumé</u> de prendre acte des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Laval pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. (SD-2022-2476)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-07-13	CM-20220713-699	ÉTATS FINANCIERS - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL - ANNÉE 2020
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2022-07-13	CM-20220713-699	ÉTATS FINANCIERS - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL - ANNÉE 2020						
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>Vous trouverez ci-joint les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.</p> <p>En excluant les dépenses assumées à 100 % par la Société d'habitation du Québec (SHQ) ainsi que du montant de 17 100 \$ de jetons de présence assumé par la Ville de Laval, le programme Habitations à loyer modique (HLM) présente un déficit partageable de 7 611 860 \$ pour 1 244 logements répartis entre 16 projets, qui exclut le projet Val-Martin.</p> <p>Le déficit avant capitalisation de 7 611 860 \$ concernant les HLM est partagé de la façon suivante:</p> <p>La Société d'habitation du Québec (SHQ) assume un montant de 6 850 674 \$ et la Ville de Laval assume un montant de 761 186 \$ à même sa contribution versée à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). (Voir l'analyse complémentaire du Service des finances en pièce jointe)</p> <p>L'office administre le programme de supplément au loyer privé qui permet de loger 1 077 ménages lavallois.</p> <p>En regard de ce programme dont le coût est de 5 267 007 \$, la contribution de la SHQ a été en 2021 de 4 740 306 \$ et celle de la Ville de Laval de 526 701 \$ à même sa contribution à la CMM. (Référence p.221 du document en pièce jointe, OMHL-Information SHQ_31-12-2021)</p> <p>Compte tenu des dispositions législatives, c'est la CMM qui gère les engagements financiers des offices municipaux de la région métropolitaine.</p> <p>Notons qu'en 2021, la contribution de la Ville versée à la CMM pour le logement social a été de 4 138 500 \$.</p> <p>De plus, la Ville verse à l'OMHL des jetons de présence, en 2021 le montant a été de 17 100 \$.</p> <p>Les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Laval pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 doivent être déposés au conseil municipal.</p>								
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS								
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS								
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS								
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS								

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Planification financière et services-conseils	No SD SD-2023-4181
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de recevoir les états financiers de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.		